

doc  
CA1  
EA55  
D31  
FRE  
1991/1992  
hiver

LATEST ISSUE

DERNIER  
NUMÉRO

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E  
3 5036 20060354 9

# Le Bulletin du désarmement

Un exposé des activités du  
Canada en matière de  
contrôle des armements et  
de désarmement

Dept. of External Affairs  
Min. des Affaires extérieures

Numéro 18 - Hiver 1991-1992

## Le registre mondial des armes : couronnement de l'initiative canadienne



Dans le cadre de l'établissement du registre des armements des Nations Unies, les divers pays sont tenus de faire état de leurs exportations et importations de sept catégories d'armes, dont les avions de combat tels les chasseurs canadiens CF-18 photographiés ci-dessus à leur base du Qatar pendant la guerre du Golfe.

Photo des Forces canadiennes

Une initiative canadienne en matière de limitation des armements a été couronnée de succès le 9 décembre, date à laquelle l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution portant création

d'un Registre mondial des armes. L'adoption s'est faite à une écrasante majorité, soit par 150 voix pour, aucune voix contre et deux abstentions (Cuba et l'Irak). La Chine, Djibouti, le Laos, le Myanmar, le Soudan, la Syrie et le Vietnam n'ont pas pris part au vote, pas plus que six petits États qui, pense-t-on, n'assistaient tout simplement pas à l'Assemblée générale, mais n'étaient pas forcément opposés à la résolution. La Première Commission de l'AGNU l'avait préalablement adoptée par 106 voix pour, une voix contre (Cuba) et huit abstentions (la Chine, l'Irak, le Myanmar, la Corée du Nord, Oman, le Pakistan, Singapour et le Soudan). C'est grâce aux efforts que le Canada et d'autres pays ont déployés pour les convaincre que beaucoup plus d'États se sont exprimés en faveur de la résolution lors de l'assemblée plénière.

Le Canada a demandé pour la première fois la création d'un registre des armements à l'automne 1990, par la voix de M. Joe Clark, alors secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui déclara à l'Assemblée générale que le Canada souhaitait que l'on communique à l'ONU le plus de renseignements possible sur les dépenses militaires, sur les achats et sur les transferts d'armements. L'actuelle secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M<sup>me</sup> Barbara McDougall, a reformulé la même demande à la 46<sup>e</sup> session de l'AGNU. La création d'un registre est un élément-clé du plan d'action que le Canada a lancé en février 1991 pour prévenir des accumulations excessives d'armes conventionnelles.

Bien qu'approuvée par des instances internationales telles que le G7, la Communauté européenne et le Commonwealth, et quoique recommandée par un groupe d'experts de l'ONU, l'ouverture d'un registre des armes

### Dans ce numéro

Le registre mondial des armes .....	1
Communiqué du Commonwealth .....	3
Allocution de Barbara McDougall devant l'AGNU .....	3
Une session productive de la Première Commission ..	5
Déclaration des deux Corées .....	5
Résolutions adoptées à la 46 <sup>e</sup> session de l'AGNU ..	6
Allocution canadienne à la Première Commission ..	7
Le Canada ajoute à la base de données de l'ONU ..	9
Prévision .....	10
La Conférence d'examen de la CABT .....	11
Une convention sur les armes chimiques? .....	12

Les parties au RCTM se réunissent à Washington ...	13
Une conférence d'examen de la Convention ENMOD ...	13
L'UNSCOM en Irak .....	14
Les «Ciel ouverts» .....	15
Mise à jour sur les MDCS .....	16
Le Canada s'attend à ce que l'Ukraine se conforme aux accords .....	16
Mise à jour sur les FCE .....	17
Négociations sur la sécurité faisant suite à la rencontre d'Helsinki .....	17
Fonds pour le désarmement : mise à jour .....	18
Point de mire : Les Nations Unies et le désarmement	18
Sigles .....	20

Affaires extérieures et  
Commerce extérieur Canada

Canada